



Politique Achats



Le Groupe ENGIE est un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables et bas carbone, réseaux et services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure.

Nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, notamment nos fournisseurs, forment une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Pour réaliser cette ambition, ENGIE fait appel à de nombreux fournisseurs d'équipements et de services, globaux et locaux.

Cette Politique Achats précise les exigences et les engagements de ENGIE dans sa relation avec les fournisseurs :

- Dans cette révolution énergétique mondiale, ENGIE recherche des offres compétitives et des solutions durables et innovantes.
- Employeur responsable et soucieux de la santé et de la sécurité de ses employés, ENGIE exige de ses fournisseurs le même engagement.
- Membre actif du Global Compact (*). ENGIE s'engage pour des relations éthiques dans les affaires.

Damien Térouanne
Directeur Achats Groupe

Septembre 2019
ENGIE 2019 007

Propriété de la Direction Achats Groupe



ENGIE
1, place Samuel de Champlain
92930 Paris La Défense - France
T +33(0)1 44 22 00 00
engie.com

Nos engagements

Sélectionner les meilleurs fournisseurs selon un processus transparent, ouvert et équitable, basé sur une expression de besoins fonctionnels et sur des critères techniques, de qualité, de délais, de coûts et d'engagements contractuels

Gérer un panel de fournisseurs stratégiques, préférentiels ou majeurs, sur nos achats récurrents et globaux. Nommer un responsable unique, le Supplier Account Manager (SAM), pour développer une relation durable et équilibrée (partage d'opportunités et de risques)

Expliquer la politique Santé/Sécurité du Groupe et accompagner sa mise en œuvre par les fournisseurs

S'engager dans une relation éthique avec les fournisseurs selon la Charte du Groupe

Respecter les législations notamment en matière de délais de paiement et de droit de la concurrence

Etre à l'écoute du marché pour identifier les acteurs de niche et les entreprises les plus innovantes

Fidéliser les fournisseurs de proximité tout en limitant le risque de dépendance vis-à-vis de ENGIE

Rechercher des solutions à l'amiable pour la résolution des conflits et, à défaut, recourir au Médiateur de ENGIE

Nos exigences envers nos fournisseurs

Santé/ Sécurité des personnes

- Respecter les exigences de santé / sécurité attendues par les métiers exposés du Groupe (gaz, nucléaire, infrastructures, génie civil, ...) telles que définies sur le « Portail Fournisseurs » du site internet ENGIE.com
- Rendre compte sur des indicateurs clés

Compétitivité

- Délivrer des produits/services conformes aux spécifications et compétitifs en termes de coût total de possession
- Être force de proposition pour l'amélioration des performances (réduction des coûts, optimisation des processus, innovation)

Ethique et Responsabilité Sociétale

- Proscrire toute forme de corruption et éviter de mettre nos employés en situation de conflit d'intérêt
- Respecter les législations et réglementations en matière de droit du travail et d'emploi de salariés en situation régulière
- Ne pas recourir au travail des enfants ou à toute forme de travail forcé ou obligatoire

Développement durable

- Respecter les obligations et prescriptions environnementales, notamment celles relatives à la gestion des déchets (traitement, valorisation, recyclage)
- Limiter les rejets industriels et utiliser des technologies sûres, respectueuses de l'environnement et économes en énergie